

Information
Jeunesse



Angoulême

**CENTRE INFORMATION JEUNESSE
ESPACE FRANQUIN
16000 ANGOULEME**

**Comptes Sociaux Arrêtés
Au 31 décembre 2010**

*Certifié conforme
de Président*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. H. L.', written over a horizontal line.



KPMG AUDIT OUEST
7 boulevard Albert Einstein
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kprng.fr

Centre d'Information Jeunesse (CIJ)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2010
Centre d'Information Jeunesse (CIJ)
Espace Frankin
1 Ter Boulevard Berthelot
16 000 Angoulême
Ce rapport contient 14 pages

KPMG Audit Ouest,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG Audit Ouest
7 boulevard Albert Einstein
44311 Nantex Cedex 3
Capital : 200 000 €. Code APE 6920Z
512 802 547 R.C.S. Nantes
TVA Union Européenne
FR 69 512 802 547



KPMG AUDIT OUEST
7 boulevard Albert Einstein
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

Centre d'Information Jeunesse (CIJ)

Siège social : Espace Frankin
1 Ter Boulevard Berthelot
16 000 Angoulême

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre *assemblée générale*, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CIJ, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables retenus et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

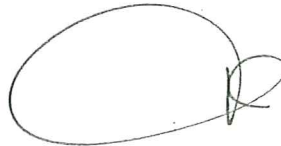
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Angoulême, le 19 avril 2011

KPMG Audit Ouest



Matthieu Roland
Associé

BILAN ACTIF

	31/12/2010			31/12/2009
	Brut	Amort.dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	2 328,64	2 328,64		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	89 197,36	71 491,53	17 705,83	22 604,16
	91 526,00	73 820,17	17 705,83	22 604,16
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et n-cours				
Marchandises				59,50
Créances (3)				
Autres créances	78 148,83		78 148,83	37 561,07
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	30 000,00		30 000,00	30 000,00
Disponibilités				
Disponibilités	101 674,05		101 674,05	196 781,16
Charges constatées d'avance (3)	3 634,78		3 634,78	3 181,48
	213 457,66		213 457,66	267 583,21
TOTAL GENERAL	304 983,66	73 820,17	231 163,49	290 187,37

Le commissaire aux comptes
KPMG S.A.

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2010			31/12/2009
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	9,00		9,00	1,00
Production vendue (biens)	590,00		590,00	1 018,00
Production vendue (Services)	54 343,70		54 343,70	43 012,86
Chiffre d'affaires net	54 942,70		54 942,70	44 031,86
Subventions d'exploitation			343 725,55	325 628,59
Reprises sur provisions et transfert de charges			29 851,28	25 428,75
Autres produits			1 590,00	2 240,00
			430 109,53	397 329,20
Charges d'exploitation (2)				
Variation de stocks			94,45	0,86
Autres achats et charges externes (a)			124 040,82	109 801,04
Impôts, taxes et versements assimilés			13 922,00	13 992,64
Salaires et traitements			217 411,55	210 125,24
Charges sociales			71 526,42	72 803,52
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 609,02	6 135,26
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			0,00	0,14
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			0,00	2 268,00
Autres Charges			147,70	29,20
			432 751,96	415 155,90
RESULTAT D'EXPLOITATION			-2 642,43	-17 826,70
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 483,85	2 854,38
			2 483,85	2 854,38
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 483,85	2 854,38
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-158,58	-14 972,32

Le commissaire aux comptes
KPMG S.A.

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	31/12/2010	31/12/2009
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1,91	0,73
Sur opérations de capital	1 577,62	1 843,01
	1 579,53	1 843,74
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	709,14	2 266,65
Sur opérations de capital		
	709,14	2 266,65
RESULTAT EXCEPTIONNEL	870,39	-422,91
Total des produits	434 172,91	402 027,32
Total des charges	433 461,10	417 422,55
BENEFICE OU PERTE	711,81	-15 395,23

Le commissaire aux comptes
KPMG S.A.

ANNEXES

**Le commissaire aux comptes
KPMG S.A.**

Règles et méthodes comptables

Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

continuité de l'exploitation,
permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Matériel de bureau entre 3 et 5 ans

Mobilier de bureau entre 5 et 10 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

lorsque que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute,

une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision

pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

Les provisions correspondent aux engagements des indemnités de fin de carrière. Elles ont été calculées selon les hypothèses suivantes :

Age de départ à la retraite : 65ans

Taux d'évolution de carrière moyen : 1,5%

Taux d'actualisation : 4,68%

Taux de charges sociales : 40%

Turn over élevé

31/12/2009	+	-	31/12/2010
29904		3313,27	26 590,73

Changement de méthode :

Pas de changement par rapport à l'exercice précédent.

Locaux :

Les locaux sont mis à disposition par la Ville d'Angoulême.

**Le commissaire aux comptes
KPMG S.A.**

IMMOBILISATIONS

CADRE A		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total II		2 328,64		
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements t aménagements divers		11 622,92		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		80 510,61		710,69
Total III		92 133,53		710,69
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		94 462,17		710,69

CADRE B		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Par vir /rebut	Par cession		
Immobilisations incorporelles					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				2 328,64	
Immobilisations corporelles					
Installations générales, agencements t aménagements divers				11 622,92	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		3646,86		77 574,44	
Total III				89 197,36	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				91 526,00	

AMORTISSEMENTS

CADRE A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex	Augment. Dotations	Diminutions Sorties/Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 328,64			2 328,64
Total II				
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements t aménagements divers	5 112,15	1 162,29		6 274,44
Matériel de bureau et informatique, mobilier	64 417,22	4 446,73	3 646,86	65 217,09
Total III	69 529,37	5 609,02		71 491,53
TOTAL GENERAL (I + II + III)	71 858,01	5 609,02		73 820,17

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRE							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net début d'exercice	Augmentations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.

Le commissaire aux comptes
KPMG S.A.

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2010	31/12/2009
Autres créances		
46870000 DIVERS PRDTS A RECEVOIR	77 725,83	36 878,87
7475000 Commission Européenne	6 300,00	
7471000 INJEP	585,00	
7420000 Subv Région Atelier Solde Gd Angoulême	20 800,00	
7420000 Subvention Atelier solde Pays d'Entre Touvre et Charente	2 800,00	
7431000 DDCSPP/ FEJ	30 000,00	
7088100 Ville Angoulême convention 1/09/10 au 31/12/10	10 409,19	
7088100 UDAF	1 539,54	
7088000 NIZONNE LOISIRS	450,00	
7061000 PRESTATION CG	750,00	
7420000 Emploi tremplin Amandine	1 000,00	
7914300 UNIFORMATION	1 051,60	
7085000 ASEPT Charentes (PAEJ)	806,90	
7640000 Intérêts Livret	1 133,85	
7914000 Remb SEPA frais paris	99,75	
Total	77 725,83	36 878,87
TOTAL GENERAL	77 725,83	36 878,87

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/2010	31/12/2009
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40800000 FOURNISSEURS FACT. A REC.	16 146,77	20 230,08
621410 INJEP Observatoire (2008/2009)	5 500,00	
614000 Trésor Public Entretien location fluides 2010 prov	1 500,50	
614000 Trésor Public Entretien location fluides 2010 prov	1 981,24	
622610 Provision cloture KPMG 2010	4 500,00	
626000 Affranchissement décembre 2010	139,02	
467300 magicartes STGA ventes 2010	166,60	
467500 Billetterie FIBD (vente 2010)	306,00	
621410 Theatre en action (déc 2010)	647,25	
791000 Erreur MGEN (2009)	912,77	
616000 assurance for santé (sur fact 2011)	13,39	
648000 Formation CNFPT 2010	480,00	
40810000 FRS-DEPOTS VENTES	423,00	682,20
Total	16 569,77	20 912,28
Dettes fiscales et sociales		
42820000 PROV.CONGES PAYES	10 251,14	14 570,87
43820000 PROV.C.S/CONGES PAYES	4 126,14	6 134,70
44860200 ETATS CHARGES A PAYER	2 423,00	2 230,00
Total	16 800,28	22 935,57
TOTAL GENERAL	33 370,05	43 847,85

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2010	31/12/2009
48700000 PRDTS CONSTATES AVANCE	29 652,79	74 019,79
4671100 Pass Culture Chèques	21 456,00	
4670000 DDCSPP - Envie d'Agir	5 528,79	
7085000 Remb MSA erreur	168,00	
7460000 Coprad relais 2011	2 500,00	
TOTAL GENERAL	29 652,79	74 019,79

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	31/12/2010	31/12/2009
48600000 CHARGES CONSTATEES AVANCE	3 634,78	3 181,48
TOTAL GENERAL	3 634,78	3 181,48

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

	31/12/2010	31/12/2009
Sur opérations de gestion		
67200000 CHARGES /EXERCICES ANTER.	709,14	2 266,65
Total	709,14	2 266,65
Sur opérations en capital		
67800000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	709,14	2 266,65

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

	31/12/2010	31/12/2009
Sur opérations de gestion		
77000000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,44	0,73
77200000 PROFITS/EXERCICE ANTER.	1,47	
Total	1,91	0,73
Sur opérations en capital		
77700000 QUOTE- PART SUB.EQUIPEMENT	1 577,62	1 843,01
Total	1 577,62	1 843,01
TOTAL GENERAL	1 579,53	1 843,74

**Le commissaire aux comptes
KPMG S.A.**

EFFECTIF MOYEN

(Articles R.123-195 et R.123-196 du code de commerce)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
--	-------------------	---

Cadres	1	
Employés	7	
Total	8	0

Le commissaire aux comptes
KPMG S.A.

FINANCEURS	Objet	REAL 2009	REAL 2010	PREV 2011
Collectivités TERRITORIALES		206 985,00	201 585,00	220 500,00
Ville Angoulême	Vie Etudiante Commission Jeunesse Bénévolat des jeunes Mobilité Internationale	6 000,00	6 000,00	6 000,00 16 000,00
TOTAL Ville		6 000,00	6 000,00	22 000,00
GRAND ANGOULEME	Atelier Création Jobs d'été Inf. Jeunesse	10 000,00 9 000,00 84 000,00	10 000,00 9 000,00 84 000,00	10 800,00 10 000,00 88 000,00
TOTAL GRAND ANGOULEME		103 000,00	103 000,00	108 800,00
TOTAL CC Charente Boême Charraud		6 500,00	6 500,00	6 500,00
TOTAL Pays Touvre et Charente		1 400,00	1 400,00	1 400,00
Conseil Général	Fonctionnement Forum santé Carte cocktail Europe Europe Animations Agenda santé	8 385,00 3 000,00 6 000,00 6 500,00 1 500,00 1 600,00	8 385,00 3 000,00 6 000,00 6 500,00 1 500,00 1 600,00	10 000,00 3 000,00 6 000,00 6 500,00 1 500,00 2 000,00
TOTAL Conseil Général		26 985,00	26 985,00	29 000,00
Région C.R.D.D	At. création ComAGA At. création Touvre At. création C.B.Charraud	40 000,00 5 600,00	41 600,00 5 600,00	43 200,00 5 600,00
Région Emploi Tremplins	Emploi Tremplins Emploi Tremplins Projet santé	10 000,00 6 500,00 1 000,00	7 000,00 3 500,00	4 000,00 0,00
TOTAL Région		63 100,00	57 700,00	52 800,00
ETAT		90 143,59	114 937,00	109 833,00
DDCSPP	Forum santé Agenda santé Inf Jeunesse et réseau IJ 16 Projets jeunes	1 000,00 1 000,00 3 000,00 1 855,17	1 000,00 1 000,00 2 000,00 2 204,00	6 000,00 2 000,00
DDCSPP (exDDASS)	PAEJ	29 900,00	29 900,00	10 000,00
FONJEP		7 336,00	7 333,00	7 333,00
DRJSCS	Inf Jeunesse et réseau IJ 16 DVD Europe	4 000,00 1 000,00	5000 (suite 2009)	8 500,00
Haut Commissariat à la jeunesse	Bouge tes Projets		30 000,00	30 000,00
CUCS (Préfecture)	Jobs d'été PAEJ Actions quartiers	2 000,00 3 500,00	4 500,00 rejet	7 500,00
MILDT	Animation COPRAD Action formation COPRAD	7 000,00 2 900,00	5 000,00	7 000,00
GRSP ARS	Espace santé	3 500,00	3 000,00	7 500,00
Assurance Maladie	Forum santé Agenda santé	11 500,00 10 000,00	12 000,00 12 000,00	12 000,00 12 000,00
EMPLOIS JEUNES		652,42		
Europe		23 500,00	22 203,55	27 000,00
INJEP PEJA	SVE	1 500,00	1 203,55	2 000,00
Commission Européenne	Europe direct	22 000,00	21 000,00	25 000,00
ORG SOCIAUX		5 000,00	5 000,00	6 500,00
CAF Charente	Guide Activ'agglo Parents/PAEJ Rencontres Animations	1 500,00 2 000,00	1 500,00 2 000,00	2 000,00 2 500,00
M.S.A	Agenda santé	1 500,00	1 500,00	2 000,00
TOTAL SUBVENTIONS		325 628,59	343 725,55	363 833,00
AUTRES PRODUITS	CNASEA	17 133,25	21 408,23	5 078,88
TOTAL GENERAL		342 761,84	365 133,78	368 911,88



KPMG AUDIT OUEST
7 Boulevard Albert Einstein
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : + 33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : + 33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

Centre d'Information Jeunesse (CIJ)

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010
Centre d'Information Jeunesse (CIJ)
Espace Frankin
1 ter Boulevard Berthelot 16000 ANGOULEME
Ce rapport contient 2 pages



KPMG AUDIT OUEST
7 Boulevard Albert Einstein
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : + 33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : + 33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

Centre d'Information Jeunesse (CIJ)

Siège social : Espace Frankin - 1 Ter Boulevard Berthelot 16000 ANGOULEME

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Aux membres du CIJ,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Comité, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Angoulême, le 19 avril 2011

KPMG Audit Ouest

Mathieu Roland
Associé